

Le Centre de jour le Garon

... dans le système de santé

Le centre de jour Le Garon fait partie de l'organisation du service public sectorisé de psychiatrie.
Il est rattaché à l'hôpital Saint Jean de Dieu.

Les soins dispensés au Centre de jour sont financés directement et en totalité par la Sécurité sociale.
Vous n'aurez donc pas à faire l'avance des frais.



Centre de jour Le Garon

"Hôpital de jour du Garon"
14, rue Bonnefond - 69700 GIVORS
Tél. 04 37 20 16 00

Accès de la structure

Bus : TCL 125
Arrêt : Bonnefond
Train : se renseigner auprès de la SNCF
Structure proche de la gare de Givors-canal
Cantons desservis : Givors - Mornant - Condrieu



CENTRE HOSPITALIER SAINT JEAN DE DIEU

290, route de Vienne
69373 LYON Cedex 08

Centre de jour

du Garon

14, rue Bonnefond
69700 GIVORS

Tél. : 04 37 20 16 00
Fax : 04 37 20 16 04

Hôpital de jour rattaché
au secteur
infanto-juvénile 69108

Un Centre de jour c'est...

- > Un lieu de soins psychiques pour enfants de 4 à 12 ans.
- > Une structure qui propose des soins à temps partiel pour une journée ou une demi-journée, deux à trois fois par semaine. L'enfant rentre chez lui tous les soirs.
- > Un dispositif qui assure des liens avec le lieu d'apprentissage de l'enfant (école, IME,...) dans le souci de la cohérence de la prise en charge.

Pourquoi venir au centre de jour ?

- > L'hôpital de jour du Garon accueille les enfants présentant des troubles psychiques importants qui entravent leur vie sociale et leur scolarité.

L'admission au centre de jour

- > Sur proposition d'un consultant de C.M.P., les soins à l'hôpital de jour sont indiqués par le médecin responsable après un séjour d'observation.
- > L'adhésion des parents aux soins est indispensable.
- > Le cadre infirmier peut vous accompagner pour les démarches administratives.

Quelle prise en charge pour votre enfant ?

- > Le projet de soin est individuel et ajusté aux besoins de chaque enfant, en accord avec la famille, tout en maintenant l'enfant autant que possible dans un dispositif scolaire.
- > Les soins proposés peuvent associer un travail de groupe avec ou sans médiations, des prises en charge individuelles et des rééducations.
- > Les parents sont rencontrés régulièrement pour les aider dans leur travail de parent tout en préservant l'intimité psychique de leur enfant.

Qui d'autre peut vous aider ?

- > Un interprète est à votre disposition si besoin.
- > Des associations de parents, comme l'UNAFAM, l'ADAPEI peuvent vous apporter soutien et conseils. Des plaquettes de présentation de ces associations sont disponibles au Centre de jour.

En cas de réclamation ou d'observation, vous pouvez vous adresser au médecin responsable du Centre de jour ou solliciter un rendez-vous auprès du médecin chef.

Confidentialité

L'équipe soignante est tenue au secret professionnel. C'est dans le respect de ce dernier que des rencontres, en accord avec la famille, peuvent avoir lieu avec d'autres professionnels de santé et partenaires.

Des données concernant votre enfant sont également transmises au médecin responsable de l'information médicale de l'établissement.

Elles sont traitées dans le strict respect des règles de confidentialité.

Conformément à la loi du 06/01/78 relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations concernant votre enfant.